

Bulletin d'histoire politique

Antisémitisme et collèges, 1825-1910

Léon Debien



Volume 22, Number 2, Winter 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021993ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021993ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Debien, L. (2014). Antisémitisme et collèges, 1825-1910. *Bulletin d'histoire politique*, 22(2), 151–175. <https://doi.org/10.7202/1021993ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Antisémitisme et collèges, 1825-1910

LÉON DEBIEN

*Administrateur à la retraite
Cégep de Sainte-Thérèse*

Soutenir la présence de l'antisémitisme dans les collèges québécois du xix^e siècle peut, au premier abord, sembler inopportun, sinon téméraire. Dans les faits, l'antisémitisme appartient au xx^e siècle et à un continent, l'Europe ! L'époque de l'Inquisition, de ses bûchers et de ses ghettos, serait le fait d'un passé révolu. Rien n'aurait annoncé les pogroms et les fours crématoires ! Les mots pour le dire n'existaient pas encore ou peinaient à s'exprimer. Ce n'est qu'à la fin du xix^e siècle que le terme *antisémite* revêtra le froc de la haine. Selon le *Robert, dictionnaire historique de la langue française*, les termes antisémites ont été référencés dans les dernières années de ce siècle. Ainsi en est-il des dénominations *antisémitisme* (1886) et *antisémite* (1889 pour le nom, 1896 pour l'adjectif). L'antisémitisme dont il sera question dans cette étude est celui, porté comme une torche, par Édouard Drumont, journaliste et catholique. Ce racisme antijuif dériverait du terme allemand *antisemitismus*, utilisé vers 1880¹.

En 1886, Drumont publie à compte d'auteur *La France juive*, en deux volumes totalisant plus de 1 000 pages. Cette publication sera vendue à près de 65 000 copies, la première année. Une réédition et d'autres ouvrages suivront dont *La dernière bataille* (1890) et *Le testament d'un antisémite* (1891). Des conférenciers canadiens, prêtres et laïcs catholiques, ont régulièrement cité Drumont et l'ont souvent appelé à la barre. D'autres publications issues de membres des clergés français et québécois alimenteront l'antisémitisme. Il faut retenir deux essais de l'abbé Chabauty : *Francs-Maçons et Juifs : sixième âge de l'Église selon l'Apocalypse*² (1880) et *Les Juifs nos maîtres ! Documents et développements nouveaux sur la question juive*³ (1882). À Montréal, un professeur au collège Sainte-Marie, le jésuite Édouard Hamon, publiera *La franc-maçonnerie dans la province de Québec en 1883* et *La maçonnerie canadienne française* (1886). Plus récemment, un professeur de l'Université McGill, Marc Angenot, spécialiste du discours

public, abordera, en 1984, *Ce que l'on dit des Juifs en 1889. Antisémisme et discours social*⁴. En 1995, Angenot contribuera à un ouvrage collectif⁵ avec «Juifs, trahison et littérature». Il s'attardera au rôle des écrits littéraires dans la diffusion des stéréotypes hostiles aux Juifs, au moment de l'Affaire Dreyfus.

Les études sur la présence de l'antisémisme se sont surtout attachées au xx^e siècle, portées par le malheur qui menaçait les Juifs de l'Europe ou par un obscur désir de les accabler du nôtre ! Une publication au titre fumant, *Le Traître et le Juif*⁶, déclenchera, à compter de 1992, une levée de boucliers. Querelle clanique ? Peut-être ! Celle-ci nous impose de remonter à l'origine «québécoise» de l'antisémisme. Il suffit de remonter le temps.

En janvier 1850, *L'Abeille*⁷, journal des collégiens du Séminaire de Québec, publie sur feuille volante une plainte : *Le Juif-Errant*⁸. Ce journal est sous la direction de l'ecclésiastique Charles-H. Laverdière. Cette chanson servira à exposer et à justifier la punition divine imposée à ce Juif «brutal et rebelle» (strophe 21), traitant Jésus de «criminel» (strophe 21) ! Quelques auteurs dont Eugène Sue tenteront, malgré les foudres de l'Église, de réhabiliter ce «pauvre Juif-Errant» (strophe 1). Le silence imposé par l'Église aux journaux d'ici sera rompu par un journal américain de langue française, le *Courrier des États-Unis*. Pour affirmer son autorité, Rome ne ménagera pas les interventions : affirmation de la doctrine ultramontaine, *Affaire Mortara*, levée improvisée d'une armée. Toutes ces actions seront soutenues par la presse étudiante, les exercices oratoires et l'engagement militaire de collégiens.

Une autre particularité liée au Juif serait sa propension pour l'argent. Elle se manifestera par des tares physiques et une froideur du cœur. La chanson et la scène deviendront des exercices pédagogiques, retenus pour en témoigner. Elles l'accableront de traits grotesques et de tares nombreuses. Des journaux de collège, particulièrement *L'Abeille*, *l'Oiseau-Mouche* et les *Annales Térésiennes* des Séminaires de Québec, de Chicoutimi et de Sainte-Thérèse, interviendront régulièrement pour expliquer, justifier et figer dans quelques clichés les épisodes de la naissance et du développement de l'antisémisme.

Au début du xx^e siècle, les *Annales Térésiennes* et *l'Oiseau-Mouche* cesseront d'être publiés, d'une manière définitive pour le journal de Chicoutimi alors que celui de Sainte-Thérèse renaîtra en 1914. Près de 25 collèges-séminaires assurent un enseignement classique fondé sur la culture gréco-romaine. Si les collégiens sont sensibilisés aux grandes questions qui touchent l'Église et la Nation, ils sont aussi informés des ennemis qui les menaceraient : libéralisme, domination anglaise, matérialisme, maçonnerie et juiverie. Ces dernières, plus que toutes autres ! Devant ces dangers «appréhendés», quelques-uns de ces collégiens et leurs professeurs retien-

dront la nécessité de définir les paramètres d'une action collective. Ils oseront même se commettre à cet égard.

C'est ce que tenteront, au tournant du siècle, trois éducateurs et leurs élèves : les ecclésiastiques Émile Chartier et Lionel Groulx des séminaires de Saint-Hyacinthe, de Valleyfield et le jésuite Hermas Lalande du collège Sainte-Marie. Des élèves et des anciens de ces collèges seront parmi les porte-étendard d'une association pour une action catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) dont l'influence durera cinquante ans. Cette association débordera des collèges classiques et s'implantera dans les écoles normales et à l'université Laval de Québec et de Montréal. Elle franchira même les frontières de la province. Au début de l'automne 1904, un journal de liaison, *Le Semeur*, unifiera les divers cercles de l'ACJC qui se sont formés dans ces institutions d'enseignement. En 1912, Lionel Groulx consacrera un livre à la naissance de cette association. *Une croisade d'adolescents*⁹ en retracera les origines. La croissance de cette association catholique sera marquée par l'intrusion progressive de l'antisémitisme, souvent porté par des appels à la violence.

Juif-Errant et doctrine romaine

La première mention du *Juif errant*, dans une publication canadienne, serait celle que l'on retrouve, en octobre 1825, dans les pages de *La Bibliothèque Canadienne*¹⁰ de Michel Bibaud. Elles rapportent une histoire singulière dans laquelle ce personnage légendaire aurait eu en sa possession un manuscrit qui aurait appartenu à Noé, lequel l'aurait obtenu d'un descendant d'Adam ! Déposé à la Bibliothèque d'Alexandrie, le manuscrit aurait été détruit dans l'incendie qui consuma cette bibliothèque légendaire !

Par la suite, le Juif errant se manifestera épisodiquement. Il servira de métaphore pour appuyer une argumentation, pour qualifier un personnage ou une situation. On le citera pour faire image. L'éditeur du *Fantasque*, Napoléon Aubin, dans un réquisitoire contre les abus dans « l'usage de la tutelle et de la curatelle », écrira qu'elles « étaient aussi répandues que la *Complainte du Juif-Errant* »¹¹. Lamennais sera traité de *Juif errant* de la politique pour avoir « soutenu les opinions les plus diverses sur l'autorité et la liberté »¹². Le capitaine Cook deviendra le *Juif errant* des mers¹³. Antoine Gérin-Lajoie a probablement emprunté à cette complainte pour créer, en 1842, *Un Canadien errant*. Dans une de ses chansons des bois¹⁴, l'abbé Casgrain fera dire à son *Canotier* : « Mon existence est vagabonde / Je suis le Juif-Errant des eaux ».

Selon la légende, ce personnage aurait été vu à diverses reprises et en des lieux différents de l'Europe et même de l'Asie. Le bibliophile P. L. Jacob¹⁵ retient quelques dates et lieux. De 1218 à 1774, il aurait été vu en Arménie sous le nom de Carthophilus, à Hambourg (1542) sous le nom

d'Ahasverus, aux Pays-Bas et à Strasbourg (1575), en France (1604), à Bruxelles (1774). Son passage à Bruxelles semble avoir été le plus significatif, car une chanson en a fixé le souvenir, en 1800. La *Complainte du Juif-Errant* raconte, en 24 strophes de 6 vers, la vie d'Isaac Laquedem, condamné à marcher, sans halte, jusqu'à la fin du monde pour avoir refusé à Jésus, vacillant sous sa croix, un repos de quelques instants, à l'ombre de sa maison.

En 1844, le Juif errant devient le personnage d'un roman éponyme d'Eugène Sue qui lui accorde même une compagne, une sœur. Sue en fait les protecteurs des petites gens, des exploités dont les ouvriers. Il s'attaque même aux Jésuites qu'il accuse d'être des spoliateurs d'héritage ! Celui qui ne devait jamais arrêter son pas et ce jusqu'à la fin du monde, le fait pour défendre et protéger les opprimés, rôle que devrait tenir l'Église ! Cet engagement social autorise Eugène Sue à s'y substituer pour commuer la condamnation du Juif errant. « Rédemption », titre du dernier chapitre, illustre les effets libérateurs de la bonté du Juif errant. Cette rédemption permet à l'éternel vagabond de cesser son errance et de quitter en paix ce monde qu'il a sillonné depuis la malédiction divine.

Religion, littérature et politique

Redevenu mécréant, menacé par les foudres de l'Église romaine, ce personnage mythique fera l'objet d'une vindicte canonique. Les 7 et 14 novembre 1845, les *Mélanges religieux* initient une offensive contre deux romans d'Eugène Sue. Ces romans venaient de paraître en feuilletons dans deux journaux français : le *Journal des débats*, de juin 1842 à octobre 1843, pour *Les Mystères de Paris*, et le journal *Constitutionnel*, de juin 1844 à juillet 1845, pour le *Juif errant*. Les *Mélanges religieux* entendaient éloigner « de la lecture de ces romans quiconque tend à la conservation des principes religieux et moraux »¹⁶. Les *Mélanges religieux* ajoutent que « beaucoup les ont lus, quoique peu osent l'avouer ». Ils précisent que ces romans « n'ont pas encore fait beaucoup de mal dans notre société » même si « beaucoup de personnes, sur le renom qu'a fait à ces œuvres la presse immorale de la France, peuvent éprouver le désir de leur (sic) connaître ».

Comment les connaître quand le Saint-Office dresse l'index contre Eugène Sue ? Aucun journal canadien¹⁷ ne reproduira des extraits de ces romans feuilletons malgré un gain monétaire assuré. En France, les *Mystères de Paris* avaient porté de 3 000 à 10 000 les abonnés au *Journal des débats* et le *Juif errant* encore plus, de 3 600 à 20 000 ceux au *Constitutionnel*¹⁸. La condamnation par l'Église de ces romans ne touchait pas seulement les lecteurs, mais aussi les libraires, les bibliothèques, les éditeurs de journaux.

Malgré l'opposition de l'Église, prêches des curés, lettres pastorales de M^{sr} Ignace Bourget et mises en garde répétées par les *Mélanges religieux*,

les ouvrages d'Eugène Sue ont circulé. Des libraires catholiques ont probablement vendu hors comptoir des exemplaires de ces romans. Au cours des années 1847 et 1848, un libraire protestant, le Britannique John McCoy, fait paraître, à plusieurs reprises dans la *Revue Canadienne*¹⁹, une liste importante de titres de romans français condamnés par l'Église. Les *Mystères de Paris* en 11 volumes et le *Juif errant* en 16 volumes s'y affichaient.

Pour transmettre l'information internationale, les éditeurs des journaux canadiens s'alimentaient à la presse européenne, surtout française et anglaise, et à la presse américaine. Le *Journal des débats* et le *Constitutionnel*, journaux français qui avaient publié ces romans, avaient leurs entrées dans les bureaux de direction de la Presse canadienne, dans quelques bibliothèques dont celles de l'Assemblée législative et de l'Institut canadien. Des individus en étaient aussi des abonnés. Pour Charles H. Laverdière, directeur de *L'Abeille*, le *Journal des débats* et le *Constitutionnel* étaient « de beaucoup les plus intéressants et les plus étendus », parce qu'ils s'occupaient « non seulement de nouvelles et de politique mais aussi de science et de littérature »²⁰.

Le Courrier des États-Unis

Plus que tout autre, un journal américain de langue française, *Le Courrier des États-Unis – journal littéraire et politique*, aura la faveur des lecteurs canadiens. Un compatriote, Joseph-Olivier Chauveau, en sera un correspondant, de 1841 à 1855. Frédéric Gaillardet, propriétaire et éditeur, était considéré par les *Mélanges religieux* comme « le fils dévoué de la France catholique »²¹. Un discours sur le patriotisme, prononcé lors d'une de ses visites à Montréal, en août 1843, et des éditoriaux sur la survie française en Amérique susciteront l'adhésion des lecteurs canadiens²² et catholiques. Plusieurs étaient abonnés au *Courrier des États-Unis*, des libraires en étaient les distributeurs. Les élites canadiennes considéraient Frédéric Gaillardet comme « le plus valeureux champion de la race française en Amérique »²³. Un de ses écrits, « Influences sociales opposées du protestantisme et du catholicisme », sera repris intégralement par les *Mélanges religieux*²⁴. Ce texte montre que le rédacteur français « a si bien compris le devoir du journaliste » qu'il est le seul parmi ses pairs à avoir eu « le courage de remplir un devoir sacré pour tous et si honorable pour lui ! ».

En février 1843, ce journal new-yorkais ajoutait, à sa publication du samedi, *La Semaine Littéraire*, « recueil choisi de romans, feuilletons, ouvrages historiques et dramatiques ». Le numéro de lancement de ce greffon se fera avec *Les Mystères de Paris*. S'ensuivra la réprobation des *Mélanges Religieux* :

Nous pensions que M. Gaillardet aurait assez de pudeur pour ne pas spéculer sur le scandale d'une œuvre de ce genre; qu'il saurait sacrifier au respect de la morale publique une spéculation honteuse dans son principe et dans ses résultats²⁵.

Sourd à cette remontrance, Gaillardet poursuivra la publication du roman. Bien plus, il entreprendra, de septembre 1844 à juin 1845, celle du *Juif errant*. Durant dix mois, le *Courrier des États-Unis* livrera plus de 650 pages en deux colonnes de ce roman sulfureux. Des lecteurs de Montréal, Québec, Trois-Rivières et ailleurs dans la province vivront au rythme des péripéties du roman. Ils ignoraient probablement que cet ouvrage dérogeait à l'enseignement de l'Église et qu'il allait à l'encontre de la doctrine romaine. C'est dans ce contexte que *L'Abeille* publiera la *Complainte du Juif-Errant*.

Une question de dogme

Pour justifier l'à-propos de cette publication, *L'Abeille* invoquera l'enseignement de l'Église. Au début de l'année scolaire 1852-1853, « alors que l'impiété ose se montrer sur les rives du Saint-Laurent »²⁶, le Séminaire de Québec porte à 2h 30 min. par semaine l'enseignement religieux afin de lutter « contre les funestes doctrines que les impies ne cessent de répandre contre la religion ». Il fallait « connaître à fond le dogme et la morale du christianisme » afin de résister « au torrent de l'impiété [...], expression de l'erreur et du mensonge ». L'enseignement religieux dans les classes de 5^e, 4^e et 3^e avait pour thème « Ce que nous devons croire ». Un catéchisme, celui d'Ambroise Guillois²⁷, avait été retenu pour manuel de référence.

Publié en un volume en 1838, ce catéchisme en sera, dix ans plus tard, à sa 5^e édition et fera quatre volumes. Édition *refondue, augmentée et présentant, dans toute sa pureté, la doctrine du Saint-Siège*, précise la page couverture. Ce catéchisme considérait les questions d'actualité et apportait des réponses aux sujets litigieux. Le *Juif errant* d'Eugène Sue en était un. Cette publication aborde le sujet sous le titre « Des juifs et du Juif errant ». Selon Guillois, le Juif errant représente une :

[...] allégorie, un symbole vulgaire de la situation et de l'état déplorable du peuple juif, qui, depuis la mort de Jésus-Christ, se trouve dispersé parmi les autres peuples et promène de pays en pays son existence vagabonde en punition de son affreux déicide. *Sanguis ejus super nos et super filios nostros*²⁸.

Pour faciliter l'usage de ce catéchisme, le Séminaire de Québec produira, sur les presses de *L'Abeille*, une édition de près de 500 pages, nommée *Catéchisme dogmatique et moral*, avec ajout de questions, particulières au Canada : sociétés de tempérance et vocations religieuses²⁹. Guillois sera aussi abondamment cité dans le *Manuel des parents chrétiens ou Devoir des*

pères et des mères dans l'éducation religieuse de leurs enfants de l'abbé Alexis Mailloux³⁰.

En publiant la *Complainte du Juif errant* dans la première et seconde édition du *Chansonnier des collèges* (1852 et 1854), les éditeurs de *L'Abeille* veulent rétablir le sens primitif de la malédiction divine qui doit accabler le Juif errant jusqu'à la fin du monde. Toute possibilité de rachat, de cessation de l'errance, de défense des opprimés comme le propose Sue ne peut être considérée par l'Église. D'où l'anathème! Le *Catéchisme de Guillois* veut remettre le Juif errant dans le droit chemin. Il lui fait reprendre la route sans possibilité de halte. C'est probablement à compter de cette intervention que cette complainte prendra de l'allant, du moins au Canada français. Elle se retrouvera dans les cinq chansonniers³¹ publiés entre 1859 et 1883.

Affaire Mortara

Le 8 janvier 1859, *L'Abeille* consacre une page entière à un événement particulier, survenu à Rome et à Bologne et appelé *affaire Mortara*. Elle concerne l'histoire d'un enfant juif de six ans de Bologne, Edgardo Mortara, baptisé en secret par une servante catholique, cinq années auparavant. Quand l'affaire est connue, la police de l'autorité vaticane enlève, par rapt, l'enfant à ses parents, une nuit de juin 1858. Le pape Pie IX confie l'enfant à une communauté religieuse, parce que « par le baptême, le jeune Mortara a été marqué irrévocablement du sceau du chrétien »³². Fusent des accusations de barbarie, d'inhumanité, de violation des droits les plus sacrés. L'affaire dure plusieurs mois. Les journaux d'Europe et d'Amérique y font écho. Des protestations internationales s'élèvent, surtout de la France et de l'Angleterre. Rien n'y fait. Rome oppose le droit divin au droit naturel. Durant ces mois de débats, à l'été et à l'automne, des publications *ad hoc* prendront parti pour l'une ou l'autre position³³.

Cet enlèvement soulève un problème de priorité entre le droit naturel et le droit surnaturel! Pour Rome, l'enfant devenu Chrétien n'est plus un infidèle, ni un Juif. Le remettre à ses parents ferait de lui un apostat. *L'Abeille* fait une analyse de cette situation et justifie la position de Rome, en s'appuyant sur la parole même de Jésus, tirée de l'évangéliste Matthieu (10-34): « Je suis venu séparer le fils du père, la fille de la mère, la belle-mère de la bru; l'homme aura des ennemis jusque dans sa maison ». Le rédacteur de *L'Abeille* poursuit, en soulignant « que les Juifs qui habitent les États du Pape n'ont qu'à se féliciter de la tolérance vraiment exceptionnelle qui leur est accordée ».

Cet éloge de la tolérance romaine à l'égard des Juifs sera repris en 1890 par un journaliste canadien, Jules-P. Tardivel, dans ses *Notes de Voyage*³⁴, livre dédié « à la jeunesse canadienne-française ». Plusieurs pages de ces

Notes de voyage portent sur les Juifs, particulièrement ceux de Rome. Tardivel mentionne que sous les pontifes, les Juifs n'avaient pas été maltraités, que le Ghetto romain était «un refuge contre la persécution». Il précise cependant que les papes se gardaient bien de permettre aux Juifs «d'entrer dans la vie politique et sociale» et «d'occuper les charges importantes» (p. 354).

Les soldats du Pape : les Zouaves

En plus de ce combat doctrinal dans lequel Rome impose son autorité, le Vatican doit prendre les armes pour repousser les troupes italiennes de Garibaldi. Celui-ci veut faire l'unification des territoires italiens et de Rome, la capitale du pays. À cette époque, outre son domaine spirituel, la papauté avait aussi un domaine temporel nommé États pontificaux, comprenant essentiellement le centre de l'Italie, dont les villes de Rome et de Bologne. Devant le désir d'unification du territoire par le gouvernement italien, le pape Pie IX fait appel à des volontaires catholiques pour protéger ses États, dépourvus de protection militaire depuis la chute de Napoléon III. Rome n'avait plus les ressources militaires pour repousser l'ennemi, personnalisé par Garibaldi.

Dans une chronique, intitulée «Nouvelles étrangères», *L'Abeille* rend compte régulièrement de la campagne militaire entreprise par les troupes garibaldiennes. Leur progression victorieuse serait le «fait des sociétés secrètes»³⁵. «Recevant partout les plus enthousiastes démonstrations» allant parfois «jusqu'au délire», le nouveau sauveur est acclamé par «des cris blasphématoires: Vive Garibaldi-Christ»³⁶. De janvier 1860 à juin 1862³⁷, les faits et gestes, militaires et politiques, de Garibaldi seront sévèrement jugés par le chroniqueur de *L'Abeille*. Plus de quinze chroniques en feront mention et prépareront l'esprit des collégiens à un engagement concret pour la défense du Pape et de ses territoires.

Lu du haut des chaires, l'appel du Vatican à la jeunesse catholique pour la défense des États pontificaux sera entendu dans les collèges classiques et industriels, les écoles normales, l'université³⁸. Plus de 500 Canadiens, surtout collégiens, normaliens et universitaires, joindront les rangs des Zouaves pontificaux, entre 1868 et la chute de Rome en 1870. Ces soldats de l'Église laisseront leur uniforme de collégien pour celui du zouave, le dortoir du collège pour la tente des camps. «Le sang canadien [sera] une semence d'héroïsme et de courage». «Comme par enchantement une armée de croisés» se lèvera au cri de «aime Dieu et va ton chemin»³⁹. Cet appel «retentissait comme un clairon»! Les étudiants «sentaient sourdre des aspirations nouvelles et tressaillir toutes les forces vives dans leur cœur de vingt ans». Secourir le Saint-Père, défendre Rome, «mourir, s'il le fallait, pour l'Église et pour Dieu»⁴⁰.

Au début de la décennie 1860, il ne s'agit plus de défendre un dogme ou un de ses éléments, ni de palabrer sur l'affaire Mortara, mais de combattre un usurpateur et la menace qu'il fait planer sur le Vatican et ses territoires ! Combat qui s'engage afin de débusquer la juiverie et la franc-maçonnerie. En 1869, Pie IX convoque un concile, Vatican 1, afin de préciser divers éléments de la doctrine romaine et de décréter un nouveau dogme, celui de l'infaillibilité papale.

Laïcisation du juif déicide

Dans le dernier quart du siècle, la métaphore du juif déicide cédera la place au juif cupide. Une profession le caractérisera : banquier pour les nantis, usurier pour les démunis, receleur pour les vendeurs du Temple. En octobre 1874, *Le Collégien*, journal du Séminaire de Saint-Hyacinthe, rapporte que «bientôt le gouvernement d'Italie ne trouvera plus de biens ecclésiastiques à voler pour les vendre aux juifs. Il ne restera dans quelques jours que les vases sacrés...!»⁴¹. Les *Annales Térésiennes* rappelleront que Renan aurait reçu du banquier Rotschild «la somme d'un million de francs pour le prix de son livre *La vie de Jésus*»⁴². Quant au juif usurier, des caractéristiques physiques le distinguent : doigts crochus, nez aquilin, vieille barbe, vêtements crasseux ! Il est l'antithèse du Juif-Errant et ses cinq sous, de celui aussi d'Eugène Sue qui en avait fait un champion de la justice sociale. Ces attributs corporels vont se coller au juif usurier comme une seconde peau. En 1900, un professeur de Sainte-Thérèse, en séjour d'études à Rome, notera dans les *Annales Térésiennes* :

Au *Ghetto*, quartier juifs (sic), vous voyez des nez aquilins, des doigts crochus. C'est le refuges (sic) des vendeurs de chiffons, des gratteurs de monnaie et des frotteurs d'objets cuivrés etc. ; où trouver maintenant un bon fils d'Israël *in quo dolus non est* ? (Dépourvu de fourberie)⁴³.

Cet archétype du juif, dominé par l'argent, sera véhiculé par divers médias : la chanson, le théâtre et des publications, notamment dans les journaux et les livres.

La chanson

En 1859, le *Recueil de chansons canadiennes et françaises* de Lovell ajoute, à la *Complainte du Juif-Errant*, deux chansons mettant en scène chacune un juif prêteur et usurier. *Petite pluie abat grand vent* (p. 338), est une pièce très brève dans laquelle le juif prêteur, battu par le débiteur, choisit de fuir. *Le peseur d'or* (p. 186-188), seconde chanson, est d'un auteur français, Pierre Dupont. Elle met en scène les malversations d'un juif prêteur : *Il pesait avec*

des balances / Dont les plateaux étaient faussés, / Or, diamants et consciences ! En finale, ce juif perfide n'échappera pas au châtement divin.

Cette chanson sera reprise, en 1893, dans *l'Opinion publique*⁴⁴. Ce journal consacrera un article important, sur quatre numéros (16-31 mars), au chansonnier et poète français Pierre Dupont et publiera l'entièreté de sa chanson. Eugène de Mirecourt, auteur de cette étude, ajoutera : « usuriers, rongeurs d'écus, Juifs de Hollande et Juifs parisiens, quelle foule ! Ils ont tous un lingot à la place du cœur et un sac de gros sous tient lieu de cervelle ». Ce juif cupide n'échappera pas à la vindicte populaire. Il sera propulsé à l'avant-scène pour être livré aux feux de la rampe. C'est par le truchement du théâtre que le juif prêteur deviendra dans les collèges un personnage familier, mais détesté.

Le théâtre : Les Piastres rouges

D'abord une pièce de Shakespeare, *The Merchant of Venice*. Pièce jouée à Québec dès septembre 1808 et reprise au cours des années subséquentes⁴⁵. La première représentation à Montréal aurait eu lieu en mars 1811. À compter de 1855, la pièce est jouée régulièrement sur les scènes anglaises de Montréal et fréquemment en français, à compter de 1860. Elle sera jouée aussi dans les collèges⁴⁶. À l'hiver 1873, *Shylock ou le juif de Venise*, adaptation de la pièce de Shakespeare par Ferdinand Dugué, dramaturge français, occupera aussi la scène montréalaise. Cette pièce mettrait davantage l'accent sur la cupidité du personnage.

Plus que toute autre, les *Piastres Rouges*, pièce antisémite, envahira les scènes collégiales, au tournant du siècle. Le 14 avril 1894, *L'Oiseau-Mouche*, journal des étudiants du Séminaire de Chicoutimi, rend compte de ce drame de Charles Le Roy Villars, interprété par des collégiens. Un critique, élève de Philosophie, s'attarde au personnage de Manassès : « Un vrai juif celui-là, avare, hypocrite, ennemi du nom chrétien ; un juif dont la conscience est aussi crasseuse que les guenilles qui recouvrent son corps »⁴⁷. Poursuivant son analyse, il ajoute que cette pièce est « l'image fidèle de la tragédie qui se déroule en France depuis nombre d'années, tragédie où la juiverie joue le rôle de Manassès ». Ce personnage

[...] travaille dans l'ombre à perdre son maître ; capable de tout, il sait ramper devant lui, et pourrait passer à cheval ensuite sur son cadavre ; il lui baise les pieds, et serait prêt à le percer au cœur. Il parvient, par son habilité diabolique à faire de José-Maria un déclassé, un homme perdu de mœurs, un débauché, un ... fratricide ! Voilà l'œuvre du juif contemporain.

Le critique continue ainsi sur plusieurs paragraphes. Il conclut que cette tragédie vécue en France est menée par « la juiverie ». « Plaise à Dieu

qu'elle se dénoue comme les *Piastres Rouges* et que le juif y soit forcé de s'écrier, vaincu : "Chrétien tu es le plus fort" »⁴⁸.

Ce drame en trois actes de Charles Le Roy Villars⁴⁹, regroupant 17 personnages, avait été joué à Paris en octobre 1890. Le Séminaire de Québec semble avoir été le premier collège à le mettre en scène, en mai 1893. Les collèges de Joliette et de L'Assomption auraient fait de même, en mars 1894⁵⁰. L'Assomption l'aurait repris en 1925⁵¹. Le Séminaire de Chicoutimi a présenté ce drame à trois reprises en mars et avril 1894, puis deux autres fois en 1909 et 1915⁵². Le collège Sainte-Marie l'a produit sous le titre, *Intrigues de Juif*, en mai 1897. Celui de Saint-Laurent inaugurera sa nouvelle salle académique à la fin avril 1897, avec une reprise des *Piastres rouges*, déjà jouée dans l'ancienne salle académique. Elle fut qualifiée d'*Intrigues de Juif* par un critique du journal le *Passe-Temps*⁵³. Le drame fut aussi présenté au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 15 décembre 1897⁵⁴, aux séminaires de Rimouski et de Sherbrooke, les 28 et 11 novembre 1898 et 1909. D'autres institutions ont probablement présenté ce drame de Le Roy Villars. Le nombre d'éditions, 15^e en 1910 et 44^e en 1952, est assez éloquent.

De quelques lectures et conférences

À la chanson et au théâtre antisémites, s'ajoutent l'influence de la lecture et l'audition de conférences. Plusieurs chroniques de *L'Oiseau-Mouche*, signées par des collégiens et des professeurs, sont porteuses d'une exécution des Juifs. À la fin d'avril 1895⁵⁵, dans un texte intitulé « Les éclipses de notre époque », un étudiant, inspiré par une éclipse de la lune, survenue le dimanche précédent, dénonce « la juiverie et la franc-maçonnerie [...] ennemies de tout ce qui brille ». Il cite Édouard Drumont qui soutient que le Juif qui arrivait « pauvre dans un pays riche » devenait rapidement « le seul riche dans un pays pauvre ». « Véritable éclipse » ! Les méfaits de la juiverie illustrée par l'« affaire Dreyfus » feront le sujet de « Situation présente », article publié en novembre 1898⁵⁶. *L'Oiseau-Mouche* juge nécessaire « au point de vue de la juiverie, de lui porter le coup de grâce, et pour le bien porter, il faut le préparer ». Pour *L'Oiseau-Mouche*, « l'affaire Dreyfus remplit ce rôle de préparation ».

Quelques mois auparavant, en avril 1898, le journal du Séminaire de Chicoutimi avait retenu près de cinq colonnes pour l'analyse d'une publication de Thomas Chapais : *Discours et conférences*⁵⁷. Cet ouvrage regroupait des allocutions publiques dont plusieurs avaient été « prononcées[s] au Cercle catholique de Québec »⁵⁸. Le critique en fait l'éloge, relève les qualités du style et retient les pages consacrées à des écrivains français, dont Drumont, particulièrement dans deux conférences : « Pamphlétaires et satiriques » et « La politique française en 1893 ». Ce qui rebute Chapais

n'est pas l'antisémitisme de Drumont mais son ouverture au socialisme. « Il y a beaucoup de bon chez Drumont, mais ses œuvres ne sont pas sans danger. Il incline trop vers le socialisme »⁵⁹. Les extraits de Drumont retenus par Chapais mettent de l'avant l'antisémitisme, particulièrement les pages illustrant la menace hypothétique d'un établissement des juifs au Canada. Drumont conclut :

Au bout de cinquante ans, il n'y aura plus de Canada, plus de société, plus de famille, il n'y aura que des prostituées, des cabotins, des pornographes, des maîtres-chanteurs, des financiers véreux, des directeurs de théâtre, des politiciens tripoteurs, des Sarah Bernhardt [...] ⁶⁰.

À Sainte-Thérèse, un étudiant en classe de philosophie note dans son journal personnel que des camarades abordaient, avec un de leurs professeurs, des sujets de l'actualité politique française, dont « la Juiverie et Drumont »⁶¹. Ce collégien rend compte aussi d'une lecture marquante : *La politique israélite : politiciens, journalistes, banquiers, le judaïsme et la France : étude psychologique* de Daniel Kimon, publiée en 1889. Cet ouvrage met le lecteur en garde contre « l'envahissement sémite ». D'où la nécessité d'une « grande clairvoyance pour pénétrer le caractère, les passions, les mobiles de cette race fermée aux étrangers et aux chrétiens ». Nécessité aussi d'une « grande énergie pour ne pas se laisser dépister par ses ruses et sa perfidie »⁶². Le moyen d'intervention le plus efficace retenu par la race sémitique serait le « journal ». Sous sa plume, « les conjectures deviennent des certitudes, les prévisions, des faits accomplis ». Le diariste précise que « l'emphase, la ruse, le mensonge et la trahison sont les grandes armes du journalisme juif »⁶³.

Toujours à Sainte-Thérèse, *La Croix du Canada*⁶⁴ retiendra, au début de l'année 1895, la curiosité des collégiens même si officiellement sa lecture en était interdite. Des membres de l'académie en feront régulièrement mention. Au moment d'un arrêt de publication, l'un d'entre eux écrira qu'il aimait « ce journal » qui parfois lui « tombait sous la main ». Journal qui rappelait « ces hautes vérités qui fortifient le cœur de l'homme et le conduisent à Dieu » ! Interpellant cette « chère Croix », il concluait : « Tu ne seras plus là pour démasquer le mal et les malfaiteurs, et signaler les menées de la juiverie »⁶⁵. Lionel Groulx rappellera qu'à Sainte-Thérèse, où il commençait alors ses études, « la douane collégiale pourtant sévère, s'essayait, avec un succès remarquable à ne pas intercepter *La Croix de Montréal* »⁶⁶.

Les 25 novembre 1896 et 23 octobre 1897, l'abbé Élie Auclair de Montréal donne une conférence aux séminaires de Sainte-Thérèse et de Chicoutimi. Le sujet : « La jeunesse catholique de France »⁶⁷. Le conférencier avait assisté, en mai 1896, à un congrès à Reims, pour souligner le « quatorzième

centenaire du baptême de la France ». À Chicoutimi, *L'Oiseau-Mouche*, par la plume d'un étudiant, souligne la force et l'engagement de la jeunesse française⁶⁸ dont la source remonte à Clovis, Louis IX et Jeanne d'Arc. Enthousiasme, émotions et foi caractérisent ce compte-rendu marqué par un « *Credo*, répété par trois mille jeunes voix françaises » ! À Sainte-Thérèse, Lionel Groulx en avait été un auditeur. Il confie à son *Journal*⁶⁹ son admiration pour cette jeunesse française « si généreuse dans son dévouement à la cause du Christ et de la patrie ». Groulx retient surtout ce « projet de *bouter hors de France* le Juif et le Franc-Maçon qui tiennent la France dans leurs mains impies ».

Intrusion de l'antisémitisme

Mise en contexte

En février 1847, *l'Album littéraire et musical de la Revue canadienne*, publication dédiée à la mise en valeur de la musique et de la littérature, propose aux lecteurs un article, intitulé « Les Juifs »⁷⁰. Ces pages rendent compte d'un ouvrage d'Alphonse Cerfbeer de Medelsheim : *Les Juifs, leur histoire, leurs mœurs*⁷¹. « Petit livre assez vif, trop vif même », notera l'éditeur du journal de Montréal. Inspecteur des prisons françaises, l'auteur, juif converti au catholicisme, donne quelques statistiques sur la population carcérale et s'attarde spécifiquement aux Juifs. Pour Cerfbeer, les condamnés israélites se distinguent du commun par une perversité plus profonde, « résultat de la réflexion et de la préméditation ». Suit l'énumération de ces crimes :

[...] l'escroquerie, le faux, l'usure, la captation, la banqueroute frauduleuse, la contrebande, la fausse monnaie, les tromperies en matière de recrutement, le stellionat, la concussion, la fraude, le dol enfin sous toutes ses formes et avec toutes ses aggravations.

Pour l'auteur, les Juifs « sont plus rusés que les chrétiens » et le nombre d'entre eux « qui échappent à la vindicte publique est supérieur peut-être à celui qui se trouve sous les verroux (sic) », lesquels ne renferment « certes pas les plus coupables ». La seule qualité des Juifs est de posséder « à un degré très élevé le sentiment de la famille qui fait leur unique vertu et aussi leur unique force ».

Pour faire contrepoids à ces allégations et « mettre notre impartialité à l'abri des accusations d'injustice », le directeur de *l'Album littéraire et musical de la Revue canadienne* cite des extraits d'un article, tiré des *Archives israélites de France*, revue mensuelle publiée depuis 1840. Dans les faits, Cerfbeer, lui-même, avait intégré cet article en deuxième partie de son livre⁷² :

Quand dix-huit siècles se sont épuisés à jeter sur le juif tout ce qu'il y a de haine et de mépris dans le cœur des hommes, les nations modernes, plus éclairées, ont fait du mot *juif* une épithète injurieuse et cet obscur substantif est devenu dans les langues civilisées un adjectif élastique qui porte en lui un indélébile (sic) cachet de haine et de mépris.

L'ABC de l'antisémitisme

Afin d'illustrer sa pensée, Cerfbeer fait appel au *Dictionnaire de l'Académie*, «code immuable de la république des lettres». Il cite intégralement ce que les Académiciens ont retenu pour définir le mot.

Juif: se dit aussi, figurément et familièrement, de Celui qui prête à usure ou qui vend exorbitamment cher, et en général de Quiconque cherche à gagner de l'argent par des moyens injustes et sordides.

Cette définition est maintenue textuellement dans l'édition de 1879 du même dictionnaire. Elle est aussi reprise intégralement, en 1880, dans un *Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens français*⁷³, publié par l'abbé Caron de Trois-Rivières: «Jeunesse canadienne, jeunesse des écoles, c'est surtout à toi que je m'adresse; parcours ce petit volume, apprends toutes les bonnes expressions françaises qui y sont contenues». L'abbé Caron introduit en plus un autre terme: *juiver*: Il le définit ainsi: «commettre un acte usuraire, ex: se faire juiver». Cette appellation rare n'aurait été retenue que par le *Dictionnaire classique de la langue française* (1827) d'Antoine de Rivarol!

Selon le *Dictionnaire historique de la langue française* de Robert, des dérivés antisémites se sont introduits à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Le terme *juiverie* qui désignait à l'origine la communauté juive et sa religion, puis le quartier qui regroupait les juifs dans les différentes villes, prendra un sens antisémite à la fin du XIX^e siècle. Plusieurs textes tirés de *L'Oiseau-mouche* et cités dans ces pages utilisent ce vocable. Un dérivé antisémite, *enjuiver*, s'introduira en 1883, lequel tentera de donner naissance à *enjuivement*, dérivé rarement utilisé, non encore retenu par les auteurs des dictionnaires Larousse et Robert.

Lionel Groulx en serait un des premiers utilisateurs, sinon le premier et peut-être le seul. Il l'utilise, en novembre 1906, au moment où il est à Rome pour l'obtention d'un doctorat en philosophie et d'une licence en théologie. Dans une lettre⁷⁴ à un ami, il mentionne que «ni l'hébreu ni l'Écriture sainte ne sont encore matière du programme de l'examen au doctorat». Il précise qu'un «décret de la *Congrégation des Études*» en fera la «promulgation avant quelques mois». Il ajoute: «Comme un tel décret ne saurait avoir d'effet rétroactif, j'ai toute chance d'échapper à l'*enjuivement*». Pourtant, l'étude de l'hébreu n'était qu'un moyen de mieux saisir l'esprit des textes sacrés à l'origine du christianisme! L'emploi de ce terme chez Groulx n'est pas le fruit du hasard. Ce terme n'avait pas encore trou-

vé place dans le dictionnaire, ni même aujourd'hui. Plume remarquable, Lionel Groulx a toujours maîtrisé le sens et la portée des mots qu'il employait : néologismes, mots rares, péjoratifs, diminutifs. L'usage de l'*italique* lui permettait de le souligner⁷⁵ et de le justifier.

Glossaire et style de Groulx

Dans le combat contre la juiverie et la franc-maçonnerie, Lionel Groulx est porté à jeter le blâme sur le peuple, qu'il soit italien, français ou canadien. Durant son séjour à Rome, il sera témoin de manifestations populaires contre l'Église. Il en rendra compte dans son *Journal*, sa *Correspondance* et ses *Mémoires*. En octobre 1907, il mentionne à sa mère les rassemblements violents qui ont eu lieu à Rome durant les vacances : « Ce sont les juifs et les francs-maçons qui soudoient la canaille contre l'Église et les prêtres »⁷⁶. À la fin de novembre, il ajoutera : « Depuis que Rome a été enlevé au pape en 1870, la franc-maçonnerie et le socialisme ont travaillé secrètement la populace »⁷⁷. Ces défilés de la « pire populace », écrira-t-il dans ses *Mémoires* (p. 120), pour qualifier les manifestations romaines. D'autres termes à teneur péjorative seront retenus par Groulx : prêtraille, cléricaille, chiennaille. D'autres plus rares, appartiendront au domaine de la théologie « forces inconfusibles » (indestructibles, uniques), latitudinarisme (laxisme, relâchement moral)⁷⁸. Un verbe, *forligner* (s'avilir, déchoir, manquer), revient à plusieurs reprises dans ses écrits de cette décennie : « Quand forlignait l'Honneur... »⁷⁹, « Forligner au devoir social »⁸⁰.

Plume alerte et rigoureuse, Lionel Groulx professe « qu'au principe de l'art d'écrire, comme de tout art [...], une technique existe dont il faut se rendre maître. Il faut savoir sa langue, en connaître toutes les ressources, le génie particulier »⁸¹. En séjour à Fribourg, il se livrera régulièrement, avec deux compagnons, à des exercices d'analyse et d'explication de textes. *L'Art des vers*, *L'Explication française*, *Le Travail du style enseigné... par les grands écrivains*, *L'Art de la prose* et « d'autres bouquins de même espèce », deviendront ses manuels d'apprentissage et de consultation. Pour Groulx, il faut avoir la maîtrise de sa langue, connaître la stylistique et ses procédés, ses ressources et ses éléments non logiques.

Une croisade d'adolescents (1912)

L'écriture de ce premier ouvrage à portée historique s'est échelonnée sur une dizaine d'années. Il raconte l'engagement apostolique d'un groupe de collégiens du Séminaire de Valleyfield couvrant une période de sept ans. Lionel Groulx le publie à 34 ans. Le tirage en est de 2 000 exemplaires. Le volume, préface et récit, fait 280 pages. Cet ouvrage est important parce qu'il est le seul à donner un aperçu historique de la naissance de l'Action

catholique de la jeunesse canadienne-française. Un poème liminaire de deux quatrains sonne l'appel: *Quelle que soit l'horreur des périls où nous sommes/ Ne crains pas, mon pays, les jeunes vont venir!*⁸². Un pseudonyme le signe: Lionel Montal. Dès les premières pages, Groulx rappelle que, en 1893, quelques étudiants du cercle Ville-Marie de l'Université Laval de Montréal se réunissaient «pour discuter des choses du pays» dont les «premières invasions juives, la fondation de revues suspectes, des attaques retentissantes contre l'Église». Ces universitaires en avaient été «profondément émus»⁸³.

Insatisfait de cette édition «illisible»⁸⁴, livre «écrit trop vite dans une période de surmenage»⁸⁵ et farci d'une cinquantaine de coquilles et d'errata, Lionel Groulx s'explique mal comment il a «été amené à écrire dans ce style»⁸⁶. Porté par de nombreuses publications qui ont assis sa réputation, il entreprend donc, à 60 ans, la rédaction d'une seconde édition d'*Une croisade d'adolescents* (1938) afin de «l'assobrir» (abrégé, simplifier), lui ôter son air d'extrême jeunesse»⁸⁷. Il rappelle «qu'avant tout [il avait] voulu faire œuvre d'historien»⁸⁸. Dans cette nouvelle édition, l'historien avéré, invoquant «la fidélité de ses souvenirs», reprend textuellement la formulation de la première édition quant aux «invasions juives» de la fin du XIXe. Aucune modification au texte de 1912, ni note explicative ne vient conforter, ni asseoir historiquement cesdites «invasions juives»! Pourtant, le dictionnaire en précise le sens: «pénétration belliqueuse et massive». Son pluriel les multiplie. Quel pourrait en être le fondement historique?

Influence de Drumont!

En 1890, Édouard Drumont publiait, à Paris, *La dernière bataille, nouvelle étude psychologique et sociale*. La conclusion introduisait une hypothèse saugrenue: l'envahissement de la France par les Juifs et la nécessité pour les Français de chercher une terre d'accueil. Le pays retenu serait le Canada, «pays magnifique, arrosé de fleuves immenses». Terre qui échappe encore à l'envahissement juif! Cependant, Drumont fait une mise en garde. Pour que cet état persiste en ce Canada, il faut refuser toute concession aux Juifs, même à un seul. Hélas! Un curé «trop bon», pris de pitié devant un «Juif infortuné», fait donner à ce «vagabond» «une culotte et un abri». Et les malheurs déferlent:

Le lendemain, il y aura cinquante Juifs, au bout de dix ans, ils seront cent mille. Le curé qui aura insisté pour qu'on accueille le premier mourra de chagrin, après une affaire d'attentat aux mœurs que les Sémites auront montée contre lui, à l'aide de faux témoins (p. 256-257).

Comme *La France juive* (1888), *La Dernière bataille* a été lue au Québec et régulièrement citée dans les journaux. Le 28 mars 1893, une conférence de

Thomas Chapais, devant les membres du Cercle catholique de Québec, traite de « La Politique française en 1893 ». Le conférencier termine son exposé en citant *in extenso* les pages finales de *La dernière bataille* portant sur une conjecture : l'invasion du Canada par les Juifs ! Pour Chapais, « Edouard Drumont a fait école. Il a été l'initiateur du parti des antisémites »⁸⁹. En 1895, prenant Drumont à témoin, un collégien de Chicoutimi reprend cette hypothèse dans *L'Oiseau-Mouche*⁹⁰ : « le Juif arrivait pauvre dans un pays riche, aujourd'hui il est le seul riche dans un pays pauvre ». L'auteur poursuit avec cet exemple en l'appliquant au Canada où le même sort attend les marchands canadiens. « Voyez arriver le Juif, pauvre diable, un panier au bras, un ballot sur le dos ; voyez-le parcourir nos campagnes ». Quelques mois suffisent pour qu'il s'établisse dans une grande ville. Alors « le marchand canadien voit chaque jour ses clients l'abandonner ». « La banqueroute » est là ! « Le voilà éclipsé par le Juif ».

En août 1908, dans une lettre⁹¹ à ses parents, Lionel Groulx leur fait part des « ravages » causés en Bretagne par « l'impiété maçonnique [...] toujours l'œuvre des Juifs et des francs-maçons ». Il retient particulièrement « la cessation de la bénédiction des navires et de marins de Paimpol ». Bénédiction qui devait protéger contre vents et tempêtes les pères, frères, fils et époux de « cette petite ville ». Il ajoute : « Et c'est ce qu'ils (les juifs) feront au Canada avant 50 ans, si les *habitants* continuent d'encourager bêtement les Juifs comme ils l'ont fait dans le passé ». Bien qu'il s'agisse d'une supputation, Lionel Groulx pointe des coupables : les *habitants* et leur bêtise. *L'italique* et l'adverbe « bêtement » les condamnent. L'évocation « avant 50 ans » pourrait être une reprise des allégations de Drumont ou d'un de ses avatars ? À moins que ces « invasions » ne fassent référence à l'immigration juive au Canada, comme il l'avait écrit quelques semaines auparavant.

[...] à mesure que je vois les francs-maçons et les juifs se multiplier au Canada, je souhaite la présence dans nos Parlements d'hommes indépendants, catholiques convaincus et courageux, capable[s] de faire face à nos périls. Si vous saviez tout le mal que font en Europe les juifs et les loges maçonniques. Ce sont eux qui organisent partout les persécutions religieuses⁹².

L'antisémitisme des collégiens et de leurs éducateurs s'imposera ouvertement à la fin de cette première décennie. L'Action Catholique de la Jeunesse Canadienne-française en sera le véhicule.

ACJC et antisémitisme

Au début de l'automne 1904, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) soutient la création d'un mensuel, *Le Semeur*. Le but : former de jeunes journalistes catholiques. Ce journal rendra

compte régulièrement des discussions qui ont cours dans les divers cercles de l'ACJC qui se sont formés dans les collèges, les écoles normales et les universités. Ces comptes rendus mentionnent souvent le nécessaire combat contre les Juifs et les francs-maçons. Les cercles considèrent même « l'opportunité d'une ligue antisémite »⁹³. « Convaincus de la perversité de la race juive, [les cercles s'appliquent] à trouver les meilleurs moyens d'anéantir ou de contrebalancer son influence au Canada »⁹⁴.

L'année 1908 sera une année importante pour l'ACJC, marquée par la tenue de son congrès biennal, du 23 au 26 juin. L'Association compte sur l'engagement de 1 400 membres, réunis dans 34 cercles. *Le Semeur* relate leurs activités mensuellement. Une analyse des comptes rendus montre qu'après les sujets religieux, historiques et littéraires, un nombre important de conférences et de discussions touchent et dénoncent les adversaires du catholicisme, particulièrement les francs-maçons et les Juifs. Les années 1906-1908 en témoignent abondamment et souvent avec virulence. Une conférence présentée au congrès de juin par un membre du cercle Saint-Michel du collège de Joliette est éloquente.

Dès les premiers mots de son exposé⁹⁵, le conférencier appelle à la barre l'adversaire des Juifs : « Drumont dans sa *France juive* criait de toute la force de ses poumons : "Guerre à Israël ! Mort aux Juifs !" ». Suit une question : « Pourquoi le Juif a-t-il été traité en ennemi par la France, l'Allemagne et la Russie... ? » (p. 118). L'objectif poursuivi par les Juifs : « saper et détruire l'Église chrétienne et ainsi arriver au règne universel d'Israël » (p. 124). Ce travail de sape, les Juifs le font depuis quelques siècles. Ils seraient aussi « à l'origine de la Révolution française ». Ils y auraient participé « pour s'emparer des biens de la noblesse et du clergé ». « La révolution de la France » n'est pas unique, celle « de l'Europe et du monde entier aurait été conçue par des Juifs » (p. 127) ! Devant cette situation, quelle action entreprendre ? La conversion !

Même une adhésion au catholicisme ne pourrait réhabiliter les Juifs. Ils se convertiraient par intérêt afin de « parvenir plus rapidement à tous les hauts emplois, tant dans l'Église que dans l'État ». Ils pourraient ainsi « semer l'anarchie d'accord avec l'indifférence religieuse ». Pour l'auteur, un Juif converti demeurerait toujours suspect. Alors quelle action entreprendre ? Considérer la formation d'une « ligue antisémite » ! Il faut « isoler le Juif en [s']abstenant d'entretenir avec lui toute relation commerciale, sociale et politique ». Le meilleur moyen demeure l'exemple de Jeanne d'Arc : le « *bouter hors* du Canada ». Cette dénonciation impétueuse conduira à l'adoption par le congrès d'une résolution « pour prévenir les difficultés économiques dont souffrent d'autres pays » :

Il importe, tout en laissant aux Juifs établis parmi nous l'usage des libertés ordinaires, d'exiger l'application stricte des lois sur l'immigration et dans nos rapports sociaux,

politiques ou commerciaux avec les Juifs de ne rien faire qui soit au préjudice des intérêts canadiens (p. 389).

Quatre mois après ce rassemblement de juin, *Le Semeur* d'octobre 1908 revient sur le «péril juif», en citant les travaux du cercle Saint-Michel. «Convaincus de la perversité de la race juive», les membres du collège de Joliette font œuvre de patriotes et de chrétiens «en s'étudiant à trouver les meilleurs moyens d'anéantir ou de contrebalancer son influence au Canada». Malgré les obstacles, «leur courage et leur ténacité triompheront de tout» (p. 71). Ce numéro du *Semeur* publie aussi un article de fond sur «Le Socialisme»⁹⁶. La dernière page retient la question juive et les maux qu'elle engendre. Elle en rabâche la litanie :

[...] comment croire que le juif talmudiste⁹⁷ et haineux, que le juif usurier et capitaliste, que le juif contempteur de tout ce qui n'est pas juif, que ce juif soit si ardent pour le socialisme, prêche l'abolition de la propriété individuelle par pur désintéressement. Non, non; ce brandon de discorde, si habile à pêcher en eau trouble, si bon maître en escroquerie, sait ce qu'il fait: s'il travaille à unifier la propriété, c'est qu'il est sûr que cette unification ne lui sera pas préjudiciable, mais qu'il trouvera là un moyen incomparable de remplir ses poches avides au détriment du prochain.

Ce fils d'Israël n'est «ni Français, ni Allemand, ni Anglais, il est Juif avant tout et par dessus tout». Il est apatride!

L'antisémitisme sort des collèges

En 1910 l'antisémitisme qui s'était cantonné dans les collèges va devenir un sujet public et mettre en branle l'intervention des tribunaux. Une conférence, donnée devant des membres du cercle Charest du collège des *Frères des écoles chrétiennes* de la paroisse Saint-Roch de Québec, va déboucher sur une poursuite en justice pour diffamation. En mai de cette année 1910, le notaire Jacques-Édouard Plamondon donne une conférence intitulée *Le Juif*. Il puisera de longs extraits dans deux ouvrages de Drumont, *La France Juive* et le *Testament d'un antisémite*, et dans une plaquette de Rohling et Lamarque, *Le juif Talmudiste*. La page titre de cet ouvrage indique qu'il s'agit d'un «résumé succinct des croyances et des pratiques dangereuses de la Juiverie présenté à la considération de tous les Chrétiens». Véritable brûlot, l'ouvrage dénonce «la doctrine dogmatique perverse» et «la morale corrompue du juif talmudiste».

Le conférencier s'en prend directement aux résidents juifs de la paroisse Saint-Roch, leur reprochant le non-respect du dimanche. Le texte de la conférence sera publiée dans *La Libre Parole*, dirigée par des prêtres et des laïcs, dont Plamondon⁹⁸. Le discours fera boule de feu. L'auteur sera poursuivi en justice. L'évènement, mineur en soi, initie la

sortie publique d'un sujet qui s'était introduit dans les collèges, il y avait soixante ans.

Que conclure ?

L'antisémitisme chez les collégiens du xix^e siècle et de la première décennie du xx^e a toutes les caractéristiques d'une spéculation. La connaissance des Juifs ou le voisinage de ces derniers n'est pas une expérience personnelle, mais un acte de religion et d'observance. C'est l'enseignement et l'attitude de l'Église qui font de ce peuple un ennemi qu'il faut maintenir dans des ghettos. L'apprentissage de l'antisémitisme se ferait de la même façon que celui d'une leçon scolaire. L'antisémitisme serait plus doctrinal qu'ethnique, sorte de psittacisme institutionnel ! Les premières condamnations antisémites s'expriment par les mots et le livre : catéchisme, décret, encyclique, lettre pastorale. Entre 1870 et l'année de la condamnation de Dreyfus, en 1894, « le tiers de tous les livres publiés contre les Juifs aurait été produit par le clergé catholique »⁹⁹.

L'ACJC a entériné l'attitude et le comportement de l'Église à l'égard des Juifs comme elle l'a fait pour la condamnation de Galilée, étançonée par le nouveau dogme de l'infailibilité papale. D'avril 1907 à avril 1908, le *Semeur* rendra compte des discussions que cette condamnation suscitait dans les cercles de l'ACJC. Dans cette cause, tous les intervenants convenaient, à quelques nuances près, « qu'en condamnant Galilée, l'Église ne l'avait pas condamné comme mauvais astronome, mais comme mauvais théologien »¹⁰⁰. Commencé à Joliette, le débat se terminera à Rimouski. Le *Semeur* reprendra presque dans les mêmes termes cette condamnation : « Galilée a voulu prouver son système par la sainte Écriture et en faire un article de foi. C'est le mauvais théologien, et non le bon astronome, qui a été condamné »¹⁰¹.

Le revers de cette situation montre que ces mêmes collèges ont aussi reçu entre leurs murs des étudiants dont les bras ont porté un autre flambeau : la libre pensée et la franc-maçonnerie. Les Aristide Filiatreault, Godfroy Langlois, Gaston Maillet et autres ont fréquenté la même institution qui reçut Lionel Groulx. Il en fut ainsi dans la plupart des collèges. Au printemps 1893, alors que quelques étudiants de l'Université Laval de Montréal s'inquiétaient des « premières invasions juives » et des « attaques retentissantes contre l'Église », paraissaient *Les ruines cléricales*¹⁰² de l'imprimeur Aristide Filiatreault. Cet ouvrage au titre provocateur a été qualifié d'« ordure »¹⁰³ ! En 1896, *Le clergé canadien, sa mission et son œuvre*, une publication de L. O. David, ancien élève de Sainte-Thérèse, sera marqué de l'index ! Les foudres de Rome n'auront de cesse, même dans la mort ! Tel fut le cas de l'imprimeur Joseph Guibord !

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Voir *Dictionnaire historique de la langue française de Robert*, entrée *sémite*, édition 1993, p. 1917.
2. C. C. Saint-André (pseudonyme de l'abbé A. de Chabauty), Société générale de la librairie catholique, 1880, 816 p. Ce titre se retrouve dans le catalogue de la bibliothèque du Curé Antoine Labelle (ANQM, Fonds Proulx, b-135, ch. 278) et dans celui de Clément Vincelette, notaire et président du Cercle catholique de Québec (Pierre Savard, « Une bibliothèque ultramontaine » dans *Aspects du catholicisme canadien-français au XIX^e siècle*, 1980, p. 141-160). Dans son ouvrage, Chabauty affirme dans un chapitre (p. 488-552) que « les juifs (sont) les véritables chefs et directeurs réels de la franc-maçonnerie et de toutes les sociétés secrètes ». Dans un autre chapitre (p. 651-697), Chabauty croit au « retour de la nation juive en Palestine et à la domination absolue de la race d'Israël sur l'univers entier ». Quatre autres titres du catalogue du curé Labelle abordent le même sujet : Antonio Bresciani, *Le Juif de Vérone : 1– Récit historique de l'année 1846-1849 2– Les sociétés secrètes en Italie*; Robert Macoy, *The True Masonic Guide*, 1886, 360 p.; Claudio Jannet, *Les sociétés secrètes*, 1877, 128 p.; Armand-Joseph Fava, *Discours sur le secret de la Franc-Maçonnerie*, 1883, 209 p.
3. Société générale de la librairie catholique, 276 p.
4. Montréal – Centre universitaire des études européennes, 1984, 158 p.
5. Dans Benoît Melançon et Pierre Popovic (dir.), *Miscellanées en l'honneur de Gilles Marcotte*, Montréal, Fides, 1995, p. 163-178.
6. Esther Delisle, *Le Traître et le Juif: Lionel Groulx, Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême-droite dans la province de Québec*, Montréal, L'Étincelle éditeur, 1992, 284 p.
7. Pour connaître l'histoire de ce journal de collègue et des autres dont il sera question, voir Léon Debien : « Les journaux de collègue au XIX^e siècle », *Mens: revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, printemps 2005, vol. 5, no. 2, p. 345-395.
8. Complainte de 24 strophes de six vers. D'abord publiée sur feuille volante, elle sera intégrée en 1852 et 1854 dans le *Chansonnier des collèges*. Ces recueils ont été en usage dans la plupart des institutions collégiales.
9. Lionel Groulx, *Une croisade d'adolescents*, Québec, Imprimerie L'Action Sociale, 1912, 280 p.
10. Michel Bibeau, *La bibliothèque canadienne*, t. 1, no. 5, p. 148-150.
11. *Fantasque*, « Encore un plan de régénération », vol. 1, no. 47, 26 décembre 1838, p. 303.
12. *Mélanges religieux*, vol. 3, no. 4, 23 janvier 1842, p. 59. Article signé : « Un Catholique ».
13. « Histo générale des prétentions américaines et anglaises sur le territoire d'Oregon », *Mélanges religieux*, vol. 5, no. 22, 30 décembre 1842, p. 168 [170].
14. Henri-Raymond Casgrain, « Le canotier – chanson des bois » (1^{er} juin 1869), *Oeuvres complètes*, tome I, *Légendes canadiennes et variétés*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1884, p. 180.
15. P. L. Jacob, « Chants et chansons populaires de France 1852 », dans Claude Duneton et Emmanuelle Bigot, *L'Histoire de la chanson française 1780-1860*,

- Paris, Seuil, 1998, p. 839-843. En 1857, P. L. Jacobs a aussi collaboré avec Gustave Doré, Pierre Dupont et Jean de Béranger à l'édition de *La Légende du Juif Errant* chez Michel Levy Frères.
16. «Du feuilleton-roman – Etudes critiques», *Mélanges religieux*, vol. 8, no. 86, 7 novembre 1845, p. 645. Cet article met en valeur l'ouvrage d'Alfred Nette-ment: Études critiques sur le feuilleton-roman, Paris, 1845.
 17. Voir Maurice Lemire: «Romans-feuilletons et extraits littéraires dans les jour-naux canadiens de 1830 à 1850» dans Claude Galarneau et Maurice Lemire (dir.), *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Québec, IQRC, 1988, p. 186-188.
 18. Michel Winock, *Les Voix de la liberté*, Paris, Seuil, 2001, p. 212 et 221.
 19. *Revue canadienne*, 4^e année, no. 316, 7 juillet 1848, «Annonces publicitaires: Livres Français».
 20. *L'Abeille*, vol. 1, no.16, 11 janvier 1849, p. 1.
 21. *Mélanges religieux*, vol. 5, no.17, 13 décembre 1842, p.129.
 22. *Mélanges religieux*, vol. 6, no. 38, 15 août 1843, p. 303.
 23. *La Revue canadienne*, vol. 4, no. 39, 24 août 1847, p. 3.
 24. *Mélanges religieux*, vol. 5, no. 17, 13 décembre 1842, p. 1.
 25. *Mélanges religieux*, vol. 6, no. 19, 6 juin 1843, p. 147.
 26. «Règlement sur l'enseignement religieux», *L'Abeille*, vol. 5, no. 4, 14 octobre 1852, p. 2.
 27. Ambroise Guillois, *Explication historique, dogmatique, morale, liturgique et cano-nique du Catéchisme avec la réponse aux principales objections des sciences contre la religion*, 5^e édition, Le Mans, 1849.
 28. *L'Abeille*, 2 février 1854, p. 2. Le texte cité par le journal est tiré du *Catéchisme de Guillois*, tome I, partie III, p. 480-484.
 29. *L'Abeille*, 3 mai 1853. La BNaQ possède un exemplaire de ce catéchisme.
 30. Chez les éditeurs imprimeurs Augustin Côté et Cie, Québec, 1851, 328 p.
 31. J. Loell, *Recueil de chansons canadiennes et françaises*, Montréal 1859; Ernest Ga-gnon, *Chansons populaires du Canada*, Québec, Foyer Canadien, 1865; *Nouveau recueil de chansons et romances canadiennes et françaises*, Rolland, 1872, *Nouvelle lyre canadienne*, Rolland, 1874, *Chansonnier des familles québécoises*, Rolland, 1883.
 32. Toutes les citations de ces deux paragraphes sont tirées de la page de *L'Abeille* du 8 janvier 1859.
 33. André Delacouture ptre, *Le droit canon et le droit naturel dans l'Affaire Mortara*, Paris, E. Dentu; Jules Assézat, *Affaire Mortara: le droit du père*, Paris, E. Dentu.
 34. Jules P. Tardiver, *Notes de voyage*, Montréal, Eusèbe Sénécal et Fils, 1890, 460 p. Tardivel est le fondateur du journal *La Vérité*.
 35. *L'Abeille*, «Nouvelles étrangères», vol. 9, no. 2, 31 octobre 1860, p. 3.
 36. *L'Abeille*, vol. 10, no. 21, 22 mai 1862, p. 2.
 37. *L'Abeille* cessa d'être publiée le 17 juin 1862. Elle reprit de 1877 à 1881.
 38. Pour plus d'informations sur l'engagement militaire des étudiants voir Léon Debien, «Les collégiens du XIX^e siècle et l'engagement militaire», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, no. 1, automne 2005, 279-298.
 39. Jean-Baptiste Proulx, «Éloge funèbre», *Annales Térésiennes*, vol. 3, novembre 1882, p. 79-80.
 40. Antonin Nantel, «Un missionnaire du Zambèze», *Annales Térésiennes*, vol. 7, mai 1893, p. 257-258.

41. *Le Collégien*, « La situation », 2 octobre 1874.
42. « A propos de Renan », *Annales Térésienues*, janvier 1893, vol. 7, p. 152.
43. « Echos de Rome », *Annales Térésienues*, vol. 10, no. 4, décembre 1900, p. 82.
44. *L'opinion publique*, vol. 1, no. 16, 31 mars 1893, p. 250 et suivantes. Chanson de 7 strophes de 8 lignes et d'un refrain de 4 lignes.
45. Voir André G. Bourassa, « Les visiteurs au pouvoir – Le théâtre au Québec 1850-1879 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 13, no. 2, hiver 2005, p. 191-205.
46. Elle a été jouée à Sainte-Thérèse, 11 avril 1880.
47. *L'Oiseau-Mouche*, « Les Piastres rouges », vol. 2, no. 8, p. 31-32.
48. *L'Oiseau-Mouche*, 14 avril 1894, p. 31-32.
49. Auteur français dont plusieurs pièces ont été jouées au Séminaire de Chicoutimi.
50. Raymond Locat, *La tradition musicale à Joliette*, Joliette, 1993, p. 61.
51. Archives Lanaudière, P009H43129.
52. Deux photographies attestent la représentation de ces pièces, réf. : Fonds Joseph-Eudore Le May P90,P68474 (mars 1915); Archives Séminaire de Chicoutimi, P90, P69024 (1909).
53. *Le Passe-Temps*, vol. 3, no. 55, 1 mai 1897, p. 1.
54. Société historique de la Côte du Sud, F129/30/26.
55. *L'Oiseau-Mouche*, 27 avril 1895, vol. 3, no. 9, p. 39-40.
56. *L'Oiseau-Mouche*, vol. 6, no. 19, 19 novembre 1898, p. 77-78.
57. Thomas Chapais, *Discours et conférences*, Québec, Imprimerie de L. J. Demers et Frères, 1897.
58. Voir Pierre Savard, « Le cercle catholique de Québec, 1876-1897 », dans *Aspects du Catholicisme canadien-français au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1980, p. 99-139.
59. Thomas Chapais, « Pamphlétaires et satiriques », p. 329-332; « La politique française en 1893 », p. 245-277.
60. Cette comédienne française, de passage à Québec au début de décembre 1905, subira l'anathème de l'épiscopat québécois et les insultes de collégiens du Séminaire de Québec, venus la chahuter sur le quai de la gare. Le 9 décembre, le journal *La Croix* de Montréal se commettra dans un poème : « Vas-t-en, Juive insolente au sourire cynique », cité dans Pierre Hébert, Kenneth Landry et Yves Lever, *Dictionnaire de la censure au Québec – Littérature et Cinéma*, Montréal, Fides, 2006, p. 133.
61. Philémon Cousineau, *L'Entre-Nous*, 14 mars 1893, p. 104. Journal manuscrit tenu au cours des années de philosophie, du 8 septembre 1891 au 16 juin 1893, et dactylographié par l'auteur en 1925. Archives du SMST, p107.
62. *Ibid.* 4 avril 1892, p. 35.
63. *Ibid.* 7 avril 1892, p. 36.
64. J. Alp. Julien « Échos de l'Académie », *Annales Térésienues*, février 1895, p. 186.
65. *Ibid.*, « Echos de l'Académie », *Annales Térésienues*, février 1895, vol. 9, p. 186.
66. Lionel Groulx, *Croisade d'adolescents*, p. 11, 1^{ère} édition, Québec, Imprimerie l'action sociale, 1912, p. 26. *La Croix du Canada* deviendra *La Croix de Montréal*.
67. Le texte de cette conférence a été publié dans *Articles et Études* de l'abbé Elie-J. Auclair (Montréal, 1903, p. 123-142). Cette conférence ne porte pas, comme l'a écrit Gérard Bouchard, « sur la lutte des prêtres français contre les francs-maçons et les Juifs » (*Les deux chanoines : Contradiction et ambivalence dans la*

- pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003, p. 151), mais sur l'engagement de la jeunesse catholique de France.
68. *L'Oiseau-Mouche*, vol. 5, no. 17, 23 octobre 1897, p. 67-68.
 69. Lionel Groulx, *Journal, 1895-1911*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 264-265.
 70. *Album littéraire et musical de la Revue canadienne*, 1847, p. 56-58.
 71. Édité par Albert frères, 1846, 99 p.
 72. «Extraits du Journal intitulé *Les Archives israélites de France*, mars 1842», p. 63-99.
 73. Imprimé au *Journal de Trois-Rivières*, 60 p.
 74. Lionel Groulx, «Lettre de Rome, 14 novembre 1906», *Correspondance 1894-1967-2-1906-1909; un étudiant à l'école de l'Europe*, #610, Montréal, Fides, 1989, p. 93.
 75. L'emploi de l'*italique* en typographie correspond au soulignement d'un mot dans un texte manuscrit.
 76. Lionel Groulx, Lettre à sa mère, 24 octobre 1907, *op. cit.*, #757, p. 347.
 77. Lionel Groulx, *op. cit.*, 28 novembre 1907, #770, p. 368.
 78. Lionel Groulx, «Catholique d'abord et par-dessus tout», *Le Semeur*, avril 1907, no. 8, p. 229 et 231.
 79. Lionel Groulx, *Journal*, V – 1900-1904, p. 825.
 80. Lionel Groulx, *L'Éducation de la volonté en vue du devoir social*, 22 février 1906, Montréal 1906, p. 10. Conférence donnée devant les membres de l'Académie Émard de Valleyfield.
 81. Lionel Groulx, *Mes Mémoires, tome 1 : 1878-1920*, Montréal, Fides, 1974, p. 157.
 82. Ces quatrains ne seront pas repris dans la seconde édition.
 83. Lionel Groulx, *Une Croisade d'adolescents* : «La jeunesse canadienne-française vers 1900», Québec, Impremie l'action nationale, 1912, p. 9.
 84. Lionel Groulx, *Mes Mémoires, tome 1 : 1878-1920*, Montréal, Fides, 1974, p. 102.
 85. *Ibid.*, p. 191.
 86. *Ibid.*, p. 102-103 et 191 pour citation suivante.
 87. Lionel Groulx, «Préface», *Une croisade d'adolescents, op. cit.*
 88. *Ibid.*, p. 8.
 89. Thomas Chapais, *op. cit.*, «La politique française en 1893», p. 257-258.
 90. *L'Oiseau-Mouche*, 27 avril 1895, vol. 3, no. 9, p. 39-40.
 91. Lionel Groulx, Lettre de Bretagne, à ses parents, 8 août 1908, *Correspondance 2*, #865, p. 526.
 92. Lionel Groulx, Lettre à sa sœur Flore, 19 juin 1908, #847 *Correspondance 2*, #847, p. 491.
 93. *Le Semeur*, 1906-1907, vol. 8, no. 8, p. 2.
 94. *Le Semeur*, «Chronique des Cercles en 1907-08», 5^e année, no. 3, octobre 1908, p. 71.
 95. *Le Congrès de la Jeunesse à Québec en 1908, Rapport officiel*, Montréal, 1909.
 96. *Le Semeur*, 5^e octobre 1908, no. 3, p. 53.
 97. Recueil de la loi orale regroupant les enseignements des rabbins.
 98. *Le Juif*: conférence donnée au cercle Charest de l'A. C. J. C., le 30 mars 1910. Québec, Imprimerie de *La libre parole*, 31 p.
 99. Voir la note 15 dans Lionel Groulx, *Journal 1*, Montréal, PUM, 1984, p. 266.
 100. Cercle Saint-Michel du collège de Joliette, *Le Semeur*, avril 1907, p. 238.

101. Cercle Racine du Séminaire de Chicoutimi, *Le Semeur*, avril 1908, p. 263.
102. Aristide Filiatreault, *Les ruines cléricales*, Montréal, 1893, 103 p.
103. *L'Entre-Nous*, 12 mars 1893, p. 103.